

Responsable	Remy Zinder, Délégué à la Mobilité durable
Contact	Tél. +41 32 717 76 75 Fax : + 41 32 717 76 69 Ville de Neuchâtel - Faubourg du Lac 3 - 2000 Neuchâtel

Remarque	Cette action regroupe les actions « Energie et transports dans l'administration » et « Mobilité durable » de la version A 21 de 2003.
----------	---

Contexte	La loi sur le CO ₂ a fixé comme objectif une réduction des émissions de 10% d'ici 2010 par rapport à 1990. Aujourd'hui, la mobilité est en constante augmentation, principalement au profit des véhicules individuels motorisés. Sans la réduire, il faut orienter la mobilité vers des modes de déplacement plus respectueux de notre environnement. Actuellement en Suisse, 34% de la consommation finale d'énergie est destinée aux transports dont 97% est issue d'énergie fossile non renouvelable.
----------	---

Objectifs	Promouvoir les transports publics et encourager l'utilisation de modes de déplacement peu polluants et respectueux de notre environnement. Parallèlement, réduire les impacts économiques, sociaux et environnementaux générés par les activités de l'administration.
-----------	---

Description
<p>Une série de mesures ont déjà été mises en place dans le but de favoriser une mobilité durable.</p> <p>Au sein de l'administration d'une part, dans le domaine des déplacements professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20 scooters électriques distribués dans différents services • 3 voitures électriques de service en commun • partenariat avec Mobility CarSharing • priorité aux véhicules de service propulsés au gaz naturel • cartes journalières communes des CFF • un plan des déplacements professionnels est en cours d'élaboration <p>D'autres mesures s'adressent à la population dans son ensemble :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Station de compression au gaz naturel • Organisation de cours Eco-Drive • Subvention à l'achat d'un abonnement annuel Onde Verte • Abonnements généraux CFF • Subvention à l'achat d'un deux-roues électrique (www.newride.ch) <p>Organisation de la journée internationale « En ville sans ma voiture » du 22 septembre</p>

Impacts		
Social	Environnement	Economie
<ul style="list-style-type: none"> • Impacts sur la santé (air plus propre, par exemple) • Responsabilisation des individus 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la consommation de matières premières et d'énergie • Moins de déchets • Moins de pollution 	<ul style="list-style-type: none"> • Moins de dépenses en matières premières • Economies grâce à la valorisation des déchets